

La Cité Jardin : un équilibre avec la nature fragilisé

Voici le quatrième article de notre série sur la Cité Jardin de la Butte Rouge abordant différents aspects sociaux, architecturaux, économiques et techniques. Cette série permet à chacun de mieux comprendre les enjeux du projet de rénovation de la Cité Jardin. Dans les articles précédents, nous avons évoqué la conception de la Cité Jardin, le constat de son évolution avec les dysfonctionnements des logements et du quartier en général. Ce mois-ci, nous abordons la conception paysagère et son évolution, l'une des composantes qui fait de ce quartier sa spécificité.

Avec son nom évocateur, la Cité Jardin est l'illustration d'un quartier où la nature est omniprésente au travers des jardins familiaux bien sûr, mais aussi de la forêt, des arbres, pelouses, squares, cheminement piétons, places... C'est certainement l'aspect auquel les habitants sont les plus attachés. La aussi, le plan d'urbanisme d'origine est un véritable modèle puisqu'il ambitionnait de trouver un subtil équilibre entre habitat et nature. Mais au gré des saisons, du cycle de vie des arbres et des végétaux, d'incidents météorologiques comme les tempêtes et de l'évolution du quartier, cet équilibre s'est affaibli, entraînant également une perte de la biodiversité floristique.



Sur l'année 2019, le bureau d'étude ALISEA a parcouru la Cité Jardin et la lisière forestière pour actualiser les diagnostics de biodiversité et apporter des précisions sur le patrimoine arboré et ses occupants.

Le végétal : un élément unificateur

Le plan d'urbanisme de la Cité Jardin s'articule autour d'espaces publics qui accueillent encore aujourd'hui de grands arbres préservés, comme un prolongement de la forêt dans la ville. On remarque aisément ces îlots de vieux chênes sur la place Henri Sellier, le parc Léonard de Vinci, près des résidences pour personnes âgées Le Titien et Verdi, derrière le bassin François Simiand...

Les études patrimoniales identifient ainsi le rôle de ces grands arbres : « Les arbres constituent, avec les pelouses, un élément unificateur de la Cité Jardin. Cette strate haute dialogue en permanence avec les bâtiments dont elle atténue ou révèle les variations de forme et d'échelle. Elle apparaît ainsi comme un élément unificateur et modérateur. »

Aux arbres forestiers pré existants, des plantations se sont ajoutées

au fil du temps. Le chêne sessile et le châtaignier sont les essences forestières dominantes. Platane sephora, Catalpa, Érable negundo et Érable saccharinum wieri, Prunus pissardi, Cèdre, Pins, Cupressus, Juniperus, Chêne rouge, Liquidambar, Tulipier, sont des essences horticoles qui sont venues compléter le grand paysage végétal de la Cité Jardin.

En plus des douze arbres référencés au patrimoine végétal du département des Hauts-de-Seine, c'est l'ensemble des grands arbres qui crée l'impression paysagère d'une cité au sein de la forêt, et non un arbre plutôt qu'un autre.

Parmi ces grands arbres, l'œil averti reconnaîtra des espèces invasives non contrôlées. C'est le cas par exemple des bosquets de robiniers que l'on peut observer le long de l'avenue de la Division Leclerc, en bordure des jardins familiaux, rue Emile Durkheim ou vers la place Léon Blum.

De même, certaines chênaies se sont dégradées, envahies par le lierre tapissant qui a pris la place d'espèces herbacées typiques d'un sous-bois.



La chênaie entre Vaillant et Pressensé envahie par le lierre.

Le rôle majeur des jardins familiaux

La quasi absence de strate arbustive (arbustes et buissons), ou quand elle existe, sa réduction à quelques espèces horticoles, produit un paysage pauvre, lorsqu'on revient à l'échelle du piéton. La création de parking et d'enrobé pour implanter des stationnements a non seulement imperméabilisé les sols mais a, petit à petit, colonisé les pelouses et les haies vives qui jalonnaient les cheminements piétonniers.

Les haies qui subsistent sont répétitives, sans diversité horticole. Seules, les mains vertes des jardins familiaux apportent, par leurs soins réguliers, quelques diversités inattendues, comme la présence remarquable de l'Ancolie commune. Cette fleur illustre aussi l'évolution de ces jardins, qui avaient une vocation nourricière mais qui, peu à peu sont devenus jardins d'agrément et de loisirs.

Sur les 62 jardins familiaux, certains sont bien entretenus souvent par des retraités passionnés. D'autres transformés en débarras ou laissés à l'abandon sont sources de conflits de voisinage. La raison essentielle d'après les jardiniers est l'investissement en temps - il faut consacrer au moins 10 heures par semaine



Les jardins familiaux, les fleurons de la Cité Jardin...



pour entretenir une parcelle de 150 m² (taille approximative des jardins), d'autant qu'il n'y a pas la possibilité de louer de petites parcelles ou de participer à un jardin partagé, comme dans la Cité Jardin de Suresnes par exemple.

La Cité Jardin accueille donc une certaine richesse végétale dans ses milieux arborés (grands arbres) et herbacés (pelouses), mais plutôt pauvre dans la strate arbustive intermédiaire à l'exception des jardins familiaux. Le projet d'origine, qui ambitionnait un « territoire pittoresque », n'a pas eu le temps de se développer, rattrapé

par la colonisation automobile. Les jardins familiaux ont résisté mais n'ont pu s'étendre; quelques grands arbres aussi, laissés en libre croissance sont aujourd'hui problématiques pour les logements les plongeant dans l'ombre permanente et accentuant l'humidité derrière des façades verdies de mousse. À l'origine, tous les espaces non bâtis de la Cité Jardin avaient pour objectif de développer ce que l'on appelle aujourd'hui « la biodiversité ». On reconnaît le côté précurseur de ses fondateurs qui ont, il y a presque cent ans, inventé le concept d'écoquartier! ■



Rue Eugène Pottier, des boxes construits sur un ancien espace vert.



Certains arbres plongent les logements dans l'ombre et accentuent l'humidité.